



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-deux.

Le 07 juillet à 20h00.

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis au cinéma de Charmoille, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 29/06/22

Date d'affichage : 30/06/22

Nombre de membres :

- en exercice : 128

- présents : 36

- votants : 49

Nombre de voix :

- en exercice : 385

- présents : 106

- procurations : 96

- **nombre total de voix exprimées : 202**

#### Etaient présents avec voix délibérative :

Patrick BOISSEIN, Laure BOITEUX, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Philippe CHOULET, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Kévin FADIN, Lucine FAIVRE, Baptiste FAYARD, Jean-Pierre FRIGO, Pascal GODIN, Lucienne HEMLER, Pascal JACQUOT, Lydie LAB, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Anthony MERIQUE, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Thierry MOREL, Alexandre PANTEL, Raphaël PEQUIGNOT, Roland PERROT, Catherine RACINE, Manuela RAMBAUD, Gilles ROBERT, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Charles SCHELLE, Franck VILLEMAIN, Marcelline VIPREY.

#### Ont donné pouvoir :

Valérie PAGNOT a donné procuration à Franck VILLEMAIN, Bénédicte HERARD a donné procuration à Denis LEROUX, Christine BOUQUIN a donné procuration à Marie-Paule BRAND, Cédric BOLE a donné procuration à Laure BOITEUX, Florian GAIFFE a donné procuration à Gilles ROBERT, Elisabeth REDOUTEY a donné procuration à Gilles ROBERT, Catherine MAUVAIS a donné procuration à Jean-Noël CUENOT, Pierre VAUFREY a donné procuration à Laure BOITEUX, Catherine ROGNON a donné procuration à Dominique MOLLIER, Olivier CLEMENCE a donné procuration à Anthony MERIQUE, Joëlle MOUGIN a donné procuration à Charles SCHELLE, Bernard JACQUET a donné procuration à Jean-Pierre FRIGO, Frédérique MOUREAUX a donné procuration à Franck VILLEMAIN.

Madame Dominique MOLLIER a été élue secrétaire.

Monsieur Emmanuel SAULNIER a quitté la séance.

**Objet : 2022-31 : Grande Traversée du Jura, représentation du Parc**

L'association des Grandes Traversées du Jura va modifier ses statuts pour y intégrer le Parc naturel régional. Il convient dès lors de nommer un représentant du Parc auprès des GTJ.

**Le comité syndical désigne :**

- **M Roland Martin pour le représenter auprès de l'association des GTJ.**

**Approbation à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme, le Président  
Denis LEROUX

